





# Station à Bactris nancibaensis de la Basse Comté (Identifiant national : 030030060)

## (ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000034)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope / O. Tostain (Ecobios), .- 030030060, Station à Bactris nancibaensis de la Basse Comté. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030030060.pdf

Région en charge de la zone : Guyane Rédacteur(s) :Biotope / O. Tostain (Ecobios)

Centroïde calculé: °-°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/05/2014 Date actuelle d'avis CSRPN : 20/05/2014 Date de première diffusion INPN : 01/01/1900 Date de dernière diffusion INPN : 22/09/2014

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE
--



# 1. DESCRIPTION

#### 1.1 Localisation administrative

- Département : Guyane

- Commune: Roura (INSEE: 97310)

### 1.2 Superficie

298,18 hectares

#### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 12 Maximale (mètre): 37

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat.: 030030066 - Sauts Mapaou, Athanaze et Mathias (Type 1) (Id reg.: 00470001)

- Id nat.: 030030064 - Station à Bactris nancibaensis des Montagnes Tortues (Type 1) (Id reg.: 00000061)

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF Station à Bactris nancibaensis de la Basse Comté est située au bord de la rivière Comté, en aval du pont de la RN2. Elle couvre près de 300 ha de autour de deux grands méandres de la rivière formant des forêts inondables de bas-fonds. La station actuellement connue de Bactris nancibaensis se situe en bordure des lotissements de la pointe Maripa qui en menace l'intégrité. Cependant l'importance de cette population présume de la présence d'autres individus dans les milieux similaires proches.

Deux autres plantes déterminantes sont connues de ce secteur : Palmorchis prospectorum (Orchidaceae) et Odontadenia cururu (Apocynaceae).

Bactris nancibaensis est un palmier de sous-bois extrêmement rare, endémique du nord de la Guyane. C'est une espèce intégralement protégée. B. nancibaensis, décrit récemment (en 2007), est inféodé aux forêts inondables de basse altitude, sur sol hydromorphe.

Son aire de répartition particulièrement restreinte et son statut de protection ont conduit à la mise en place d'un Plan National d'Action pour sa conservation.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

#### 1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire



#### 1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Lit majeur
- Méandre, courbe
- Plaine, bassin

#### Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

#### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

#### 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux Fonctionnels Complémentaires

- Ecologique
- Floristique

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

### 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

#### La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: La limite nord borde les zones dégradées du lieu-dit Maripa. Depuis le point A sur la rive gauche de la rivière Comté, le tracé remonte plein nord jusqu'à la piste (point B) puis la longe jusqu'au point C où il rejoint à nouveau la rive de la Comté au point D. La limite traverse la rivière jusqu'à la pointe de la rive droite du méandre (point E) puis longe cette rive jusqu'au point F où elle traverse au point G pour rejoindre à nouveau la rive gauche et longer la frontière forêt inondée (incluse)/ zone urbanisée (exclue) jusqu'à l'opposé de la pointe, sur la rive gauche de l'Oyak (point H).

E: La limite est borde la rive gauche de l'Oyak depuis le point K, puis la rive gauche de la Comté jusqu'au point I où elle traverse la crique pour la rive droite (point J).

W: Du point J au point K, la limite longe la forêt inondée en excluant les zones dégradées puis traverse la rivière pour rejoindre le point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):



A (350058m; 515698m) - B (349913m; 515932m) - C (350666m; 516673m) - D (350900m; 516745m) - E (351081m; 516768m) - F (351201m; 515376m) - G (351315m; 515372m) - H (351979m; 516012m) - I (351851m; 514574m) - J (351927m; 514513m) - K (349944m; 515349m)

# 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel

#### Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

# 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

# 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon

- Algues
- Amphibiens
- Autre Faunes
- Bryophytes
- Lichens
- Mammifères
- Oiseaux
- Poissons
- Ptéridophytes
- Reptiles
- Mollusques
- Crustacés
- Arachnides
- Myriapodes
- Odonates
- Orthoptères
- Lépidoptères
- Coléoptères
- Diptères
- Hyménoptères
- Autres ordres d'Hexapodes
- Hémiptères
- Ascomycètes
- Basidiomycètes
- Autres Fonges

- Phanérogames



### 5.2 Habitats

# 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

### 6.2 Habitats autres

Classification des habitats de la Guyane française	Source	Surface (%)	Observation
G4A.52 Forêts inondables de bas-fonds de basse altitude			

# 6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

#### 6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



# 7. ESPECES

# 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	779240	Bactris nancibaensis Granv., 2007		Reproduction indéterminée	Bibliographie : REINETTE Y. & LEOTARD G.				
Phanérogames	765036	Odontadenia cururu (Mart.) K.Schum., 1895		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				
	732137	Palmorchis prospectorum Veyret, 1978		Reproduction indéterminée	Collection : Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013				

# 7.2 Espèces autres

Non renseigné

# 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné



# 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	779240	Bactris nancibaensis Granv., 2007	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)

# 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

### Non renseigné

# 9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
Pibliographia	Bordenave B. & Le Hir F.		Plan National d'Action pour la conservation de Bactris nancibaensis Granv CBN de Brest, 49p.
Bibliographie	REINETTE Y. & LEOTARD G.	2011	Etude floristique visant à confirmer la présence de Bactris nancibaensis sur 4 aires d'occupation. Nexus. 19 p.
Collection	Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013	2013	